La Lettre des Amis du Musée de la Compagnie des Indes

Citadelle de Port-Louis

N°07

Octobre 2022

Edition périodique de l'Association des Amis du Musée de la Compagnie des Indes - BP 40003 – 56530 GESTEL

Déplacement du Grand Moghol - Batik. V.G. Collection (Collection particulière)

Sommaire

Editorial ..... page 2

Derniers éventails entrés dans les collections
Brigitte Nicolas ..... page 2

L'étendard de Dupleix aux Indes
Gérald Hussenot Desenonges ..... page 4

La campagne du *Duc de Béthune*
Jean-Yves Le Lan ..... page 16

Vie de l'Association ..... page 25

Adhésion aux Amis du Musée de la Compagnie des Indes :

Cotisation individuelle	30 €
Cotisation couple	40 €

Directeur de la publication	Georges Hesters
Rédacteur en chef, mise en page	Guy Tournier
Comité de rédaction	Marie-Françoise Breton
	Claude Chrestien
	Gérald Hussenot

Association d'intérêt général à caractère culturel - loi 1901
RNA W561000170 – S/Préfecture Lorient – Siret 404 385 759 00018

Editorial

Notre association a tenu son Assemblée Générale dans la Salle de la Criée mise gracieusement à notre disposition par la Mairie de Port-Louis représentée par son maire monsieur Daniel Martin, accompagné de madame Véronique Jamet-Bekkar adjointe à la Culture.

Nous avons ainsi pu constater la bonne santé de notre association qui confirme la stabilité du nombre de ses membres. La situation financière permet d'honorer nos engagements de dons au Musée de la Compagnie des Indes et de poursuivre nos axes de développements tout en conservant une pleine autonomie.

Nous avons pu louer les bonnes relations que nous entretenons avec la Conservatrice Madame Brigitte Nicolas et tout le personnel du musée.

Pour la première fois nous avons pu lancer une souscription dans le but de participer à l'acquisition d'une statuette en terre cuite de Dupleix. Nous renouvellerons cette opération si une opportunité se présente.

Nous avons annoncé notre participation au festival Livre et Mer à Concarneau en novembre prochain.

Concernant l'avenir de notre Musée, madame Aurélie Martorell, adjointe à la mairie de Lorient, a confirmé la décision du maintien du musée au sein de la Citadelle. Un parcours commun avec le Musée national de la Marine doit être défini et il a été plusieurs fois confirmé notre indispensable participation aux décisions.

Dans cette perspective une résolution[1] a été votée à l'unanimité sur le devenir de notre Musée pour affirmer notre souhait de protéger son intégrité patrimoniale.
Enfin nous avons pu annoncer que nous reprendrons dès que possible nos voyages d'études et sorties culturelles.

--: --

Derniers éventails entrés dans les collections

Brigitte Nicolas
Conservatrice en chef du patrimoine
Directrice du musée de la
Compagnie des Indes

L'*Amphitrite* est le premier vaisseau français à mener avec succès une expédition commerciale à la Chine. Parti en 1698, sous les ordres du capitaine de la Roque, il atteint Canton le 31 octobre 1699 et est de retour à Port-Louis le 2 août 1700, chargé de sa précieuse cargaison. Annoncée dans la revue du *Mercure Galant*, sa vente démarre le 4 octobre 1700 à Nantes sous l'égide de la Compagnie des Indes. Parmi les marchandises se trouvent des éventails et des feuilles d'éventails de Chine et du Japon.

Par la suite la Compagnie perpétuelle des Indes fait commerce des éventails de Chine d'une manière régulière dans les années 1730 et au début des années 1740. 2 000 à 6 000 éventails sont importés de Chine annuellement. Ils sont majoritairement en bambou laqué et feuilles peintes. Les plus luxueux sont en ivoire, en écaille de tortue ou en nacre. Il ne représente pourtant qu'une faible source de revenu pour la Compagnie des Indes, ce qui explique pourquoi elle en cède, par la suite, le commerce aux équipages dans le cadre du petit port-permis[2], dénommé aussi pacotille[3].

[1] Le texte de cette résolution est consultable sur notre site internet : *www.amis-musee-cie-indes.org /vie-de-l-association*

[2] « Substantif masculin - *Marine* - Ce qu'un officier peut prendre à son bord pour son propre compte ».

[3] « (espagnol *pacotilla*, de *paca*, ballot) - Petit lot de marchandises à vendre que pouvaient embarquer, sans payer de fret, les gens de l'équipage ou les passagers. »

Cette gratification indirecte consiste en un droit pour tous les hommes d'équipage d'acheter pour un usage personnel ou pour le compte d'autrui, en Inde et en Chine, quelques marchandises d'une valeur calculée selon leur rang dans la hiérarchie. Ce moyen aisé de compléter, voire de doubler, les soldes est une aubaine dont peu se privent. Il engendre un trafic commercial souterrain plus ou moins licite. Ainsi l'inventaire des marchandises arrivées au port de Lorient et vendues à Nantes en 1712, établit que le sieur Baudran est en possession de 28 éventails pour une valeur de 28 livres, soit l'équivalent d'un mois de salaire pour un matelot de la compagnie des Indes.

Les inventaires après décès des membres d'équipages des vaisseaux de retour de Chine, dressés à terre ou à bord des vaisseaux, en offrent également le témoignage. L'« inventaire des hardes et des effets du nommé Christophe Deschamps, volontaire enrôlé à l'Île de Bourbon, mort en mer le jour d'hyer 3ème mars 1764 [4]» à bord du *Beaumont*, mentionne des étoffes de Nankin, «trois tayerres de terre, un bolle de porcelaine, une petite tabatière d'écailles et neufs éventailles d'or et ivoire, 44 *idem* de bambou ». De même, l'inventaire après décès de Louis Béart du Dézert[5], capitaine du vaisseau la *Baleine* pour un voyage à la Chine en 1749-1750, indique qu'il est le propriétaire de 116 éventails, chiffre qui semble excessif pour un usage personnel. Le «registre d'inventaire et vente des hardes des morts du vaisseau *Duc de Béthune* », tenu du 3 février 1751 au 16 mars 1753, au cours d'un voyage à Canton, indique que le Sieur Douillard, second enseigne, revient avec 1 000 éventails de bambou et de Nankin, le droit de pacotille s'étant là métamorphosé en une véritable entreprise commerciale.

Que ce soit par les ventes officielles, le port-permis ou la fraude à la pacotille, les éventails ont trouvé leur place dans les cargaisons venues de Chine pour aller ensuite parer les élégantes du royaume. Ces petits objets, totalement superflus, combinent préciosité et luxe.

Les éventails arrivant par milliers d'exemplaires à une certaine époque à Lorient, le musée de la Compagnie des Indes a souhaité compléter significativement sa collection afin de montrer la diversité des modèles réalisés en Chine pour l'exportation vers l'Europe, de la même façon que le musée présente un large échantillonnage de porcelaines de commande. En 2019, 12 éventails chinois d'exportation ont pu être acquis à la suite de la réalisation de l'exposition *Un brin de panache, éventail de Chine,* présentée au musée du 15 juin au 15 décembre 2019. Ces éventails proviennent de la collection de Michel Maignan. Depuis lors, trois autres éventails sont venus compléter la collection, tous trois sont exceptionnels. L'un présente des incrustations de mica et a fait l'objet d'un don très généreux de Mme Francine Poisson en 2020, les deux autres sont des achats du musée. À présent 21 éventails chinois d'exportation figurent dans ses collections ! Le musée reste vigilant sur ce sujet et espère pouvoir encore s'enrichir en la matière.

Éventail plié à fenêtres de mica - Don de Madame Francine Poisson
Chine, ateliers de Canton (?), province du Guangdong. Dynastie Qing, règne de Kangxi (1664-1722), 1690- 1700. _ Ivoire découpé et repercé, peint (gouache), rivure en cuivre, feuille de papier, feuille de mica Dimensions : H. 27,3 cm ; H. de la feuille : 17 cm. Musée de la Compagnie des Indes – Ville de Lorient - 2020.6.1
Crédit photographique : G. Broudic

L'éventail plié possède une monture en ivoire composée de quatorze brins et deux panaches. La feuille de papier peint est découpée et incrustée, à intervalles réguliers, de petites fenêtres ornées de fines feuilles de mica dont la transparence donne

[4] SHD, Lorient, 1 P 110.

[5] Archives départementales du Morbihan, Vannes, B 3000.

l'illusion du verre. Ces fenêtres de mica ont une forme rectangulaire au plus proche de la gorge puis elles prennent la forme d'un vase et enfin de deux motifs de fleurs. La gouache complète le décor pour donner l'illusion de vases fleuris. Il convient de noter la rapidité d'exécution des dessins. Motifs peints à la gouache et incrustations forment un riche et dense décor répétitif dans lequel prennent place des motifs auspicieux : gourdes, sceptres ruyi[6], nœuds sans fin, etc., dans les tons rouges, jaunes, verts, bleus et bruns. Ils rappellent la palette des porcelaines Imari en vogue à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle. Dans le haut de la feuille, les motifs d'animaux : crabe, poisson, crevettes, tigres, lapin, crapaud, cerf, libellule, etc., alternent avec les incrustations de mica en forme de fleurs. Cette frise d'animaux, située en haut de la feuille ou des brins, est commune à de nombreux éventails chinois d'exportation. La symbolique des animaux est perdue au profit d'une vocation purement ornementale.

Un éventail similaire est conservé dans les collections du Fan Museum de Londres (HA coll. 289). Le Victoria and Albert Museum de Londres possède également un éventail dont les brins sont entièrement réalisés avec des feuilles de mica dont l'ornementation, moins dense, est proche de celle-ci.

La plupart des éventails chinois d'exportation à incrustations de mica, parvenus jusqu'à nous, sont datés de l'extrême fin du XVIIe siècle et du début du XVIIIe siècle. Ces éventails présentent souvent des scénettes dans lesquelles figurent des Européens. Leur palette colorée évoque les tonalités des porcelaines de la famille verte et plus fréquemment celles des porcelaines Imari en vogue à cette époque. Ces éventails sont rares car leur fabrication requiert du temps et une technicité particulière notamment pour la découpe des feuilles de mica. Leur coût de fabrication certainement très élevé et leur fragilité n'étaient pas des arguments en faveur de leur commercialisation à grande échelle par les compagnies des Indes, ce qui explique peut-être la courte fenêtre chronologique de leur importation. Celle-ci semble correspondre au démarrage du commerce direct des Européens avec la Chine à partir de 1684 jusqu'à l'installation officielle des premiers d'entre eux dans les factoreries de Canton en 1715. Il est impossible de savoir pourquoi la production de ce type d'éventails semble quasiment cesser après cette date. Sont-ce les Chinois qui cessent de produire ou les Européens qui cessent de commander ? Quoi qu'il en soit, ces éventails sont très précieux et représentatifs des premiers objets importés directement de Chine continentale par les Européens.

Éventail brisé *Européens et chiens de Fô*

Chine, ateliers de Canton (?), province du Guangdong. Dynastie Qing (1644-1911), période Kangxi (1662 – 1722), vers 1700. Ivoire découpé et repercé, peint (gouache), rivure en métal. H. 25,5 cm. Achat en vente publique - Étude Coutau-Bégarie, 30 mars 2021 - Hôtel Drouot. Acquisition réalisée avec le soutien du Conseil départemental du Morbihan. Crédit photographique : G. Broudic - Musée de la Compagnie des Indes - Ville de Lorient - 2021.3.1

Cet éventail brisé est peint sur deux faces d'un même décor inversé, ce qui laisse supposer l'emploi d'un poncif retourné pour l'exécution du dessin. Au centre d'un cartouche, un homme portant un chapeau et fumant la pipe est assis sur un fauteuil. A ses pieds se trouve un chien. Autour de lui s'affairent quatre serviteurs, l'un apporte un plateau de fruits qu'il porte sur la tête. Le second protège l'homme assis d'une ombrelle. Deux autres personnages apportent un gibier sur une fourche, sans doute à l'issue d'une

[6] Long manche en forme de S terminé par une tête façonnée. Objet décoratif symbolisant le pouvoir

chasse. Ils portent des costumes occidentaux ainsi qu'en témoignent les culottes, les bas, les chaussures, les dentelles de col des chemises et le chapeau. De chaque côté de la scène, dans un parterre de fleurs, se tient un chien de Fô, dont la gueule ouverte semble cracher les volutes formant le cartouche. L'extrémité des vingt brins s'achève par un svastika, symbole d'éternité. Le panache est orné de motifs floraux. La gamme de couleurs s'apparente à celle des porcelaines Imari, également produites à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle.

Détail

L'intérêt du décor réside dans la présence des Européens qui inscrit cet objet dans la production des premiers éventails importés directement par les Français de Chine, au moment de l'ouverture du commerce direct à la Chine à la toute fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle. Il convient de noter qu'il présente une iconographie cynégétique et que celle-ci est très présente sur ces premiers objets réalisés par les Chinois à l'intention des Européens.
Ces scènes de chasse européenne ornent également quelques rares paravents de la côte de Coromandel datant du règne de l'empereur Kangxi (1662-1722) à l'image de celle-ci figurant sur un petit paravent entré récemment dans les collections du musée de la Compagnie des Indes. (Voir lettre N°1 ; page 3)

S'agit-il d'une adaptation des représentations des scènes de chasse fréquentes dans l'art chinois, ou de la volonté des Européens ? Cela est difficile à dire. Il pourrait en effet s'agir de l'expression de la fascination des Chinois pour les « barbares » qui prennent pied sur certains îlets de la rivière des Perles à la charnière des XVIIe et XVIIIe siècles.

Ces éventails restent très rares et leur corpus n'est pas très étendu. Un éventail similaire est conservé dans les collections du Victoria and Albert Museum de Londres. Ces deux éventails montrent bien qu'il s'agit d'une production sérielle de commande.
L'éventail brisé possède une monture en ivoire dont le panache, le contre-panache et les vingt-quatre brins sont retenus, en partie basse, par une rivure métallique à bélière, fixée dans la tête et, au sommet, par un fil invisible. L'ivoire est repercé assez grossièrement. Ces caractéristiques renvoient aux plus anciens des modèles d'éventails chinois exportés vers l'Europe à la toute fin du XVIIe siècle ou dans les dix premières années du XVIIIe siècle. En effet, le fil invisible est remplacé ensuite par un ruban continu et l'évolution des outils de reperçage, au cours du XVIIIe siècle, est concomitante de celle des décors de plus en plus sophistiqués et même virtuoses à la fin du siècle. La gorge ne reçoit qu'un très léger décor doré assorti de fleurettes rouges, la découpe en vague des brins forme l'ornementation. Trois cartouches, ornés de scènes de genre, entre lesquels figurent des vases fleuris, des pêches et des corbeilles de fruits, sont peints sur les brins. À gauche, devant un pavillon chinois et un grand pin, deux hommes marchent, l'un soutient sur ses épaules une palanche, outil traditionnel du porteur d'eau. A droite, et au centre, protagonistes féminins et masculins évoluent dans des jardins devant des pavillons. Les deux faces de l'éventail reçoivent la même iconographie inspirée peut-être ici de certains romans populaires. Le corpus des éventails de cette époque est très restreint.

Chine pour l'exportation vers l'Europe - Dynastie Qing (1644-1911), période Kangxi (1662–1722), vers 1690-1710. Chine, ateliers de Canton (?), province du Guangdong. Ivoire découpé et repercé, peint (gouache) et doré, rivure en métal. H. 22 cm. Ancienne collection Gérard Lévy .Acquisition réalisée avec le soutien du Conseil départemental du Morbihan. Musée de la Compagnie des Indes - Ville de Lorient - 2020. 13.1 Crédit photographique G. Broudic

L'Etendard de Joseph François Dupleix (1697-1763)

Emblème symbolique du gouverneur des Indes françaises

Gérald Hussenot Desenonges

L'étendard de J.F. Dupleix occupe une place significative dans le cérémonial officiel du gouverneur des Indes françaises. Il apparaît comme un des symboles d'apparat notoire du « nababisme »[7] que pratiquera J.F. Dupleix durant tout son mandat pour asseoir sa politique d'expansion en Inde.

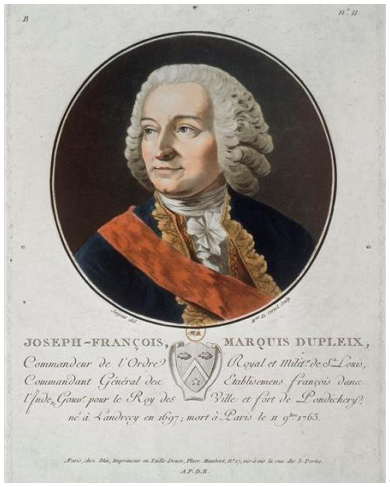

Joseph-François Dupleix[8]
Bibliothèque nationale de France

Les symboles du pouvoir chez les moghols

Selon la hiérarchie en vigueur dans l'empire moghol un certain nombre d'objets et de signes symboliques ostentatoires sont accordés par l'autorité suprême de l'empereur à ses subordonnés en fonction de leur rôle administratif et militaire.
A l'époque qui nous intéresse, bien que les liens hiérarchiques entre la cour de Delhi et les provinces se soient largement dégradés et affaiblis par l'indépendance progressivement prise par les soubabs et les nababs[9] par rapport au pouvoir central, ces signes distinctifs n'en revêtent pas moins une forte valeur symbolique que Dupleix utilise pour bâtir son projet du gouvernorat de l'Inde française.

Au titre de ces symboles, on distingue le drapeau personnel de Dupleix (nous préférons lui attribuer le nom d'étendard), auquel s'ajoute celui donné par le Grand Moghol, ainsi que les nabates (timbales), l'éventail en plume de paon, l'emblème du poisson (le *Mahi-e-muratib*) et le signe du « Mamurat ».
Ce dernier symbole est particulièrement gratifiant, puisque il est un signe de commandement : « le signe du Mamurat est un bâton; au haut duquel il y a une tête de poisson ; au-dessous de ce poisson est une petite boule, et au-dessus une main, le tout est couvert d'une feuille d'or.
Cette tête de poisson est le signe qu'un Mamurat a droit de la part du Mogol de commander en mer; la petite boule est le droit de commander par terre, et la main représente celle du Mogol, qui faute de pouvoir mettre sa main dans celle du Seigneur à qui il donne cette qualité, lui envoie une main dorée pour l'assurer de sa protection ».[10]

On trouve aussi cette définition « du Mainnavatte » (sic), :

« c'est un étendard que le Grand Mogol donne à celui qu'il charge de marcher contre un rebelle. Mainnavatte en indoustan, veut dire seigneur qui châtie les rebelles.

[7] Nous empruntons ce néologisme à Gabriel Jouveau-Dubreuil. Nababisme: caractérise l'investissement personnel, sous la protection du Grand Moghol, dans la gestion des affaires politiques indiennes en qualité de nabab.
[8] Administrateur colonial. Gouverneur de Pondichéry et directeur général des comptoirs français en Inde.

Sergent Antoine Louis François (1751-1847)- Localisation : Paris, Bibliothèque nationale de France (BNF) - Photo (C) RMN-Grand Palais / Agence Bulloz - Contrat n° BOR0275461
[9] Soubabs et nababs : respectivement chargé d'une région et d'une province dans l'empire moghol.
[10] Réfutation des faits imputés au sieur Godeheu, par le sieur Dupleix. Imp. C.E. Chenault. Paris 1764 p. 88

C'est la plus grande marque d'honneur que le Grand Mogol puisse conférer ; jamais elle n'a été accordée qu'à un prince du sang. Dupleix est le premier général qui porte cet étendard à côté du prince »[11].

Quant au symbole ou signe du poisson, le « *Mahi-e-muratib* » des dynasties islamiques persanes chiites, ayant régné sur le sultanat de Golconde[12], il est décerné aux élites militaires. L'empereur Aurangzeb (1659-1707) l'adoptera sur ses propres bannières lors de sa campagne du Deccan ; les empereurs mogols suivants le conserveront.[13]
« Ce signe du poisson devait être considéré comme l'un des honneurs des plus élevés accordés seulement aux dignitaires au-dessus du rang de 6 000 Zat[14], ainsi qu'aux

Symbole du poisson : Jean Baptiste Gentil Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie

alliés du souverain mogol de très haute valeur. L'emblème du poisson « Mahi-e-muratib » était donc une marque d'honneur élevée conférée par les empereurs moghols en tant que symbole important de souveraineté. »[15]

Les titres et marque d'honneur de Dupleix

Titres et marques d'honneur attachés à la fonction de gouverneur de Pondichéry

Le firman[16] de l'empereur moghol Muhammad Shah d'octobre 1741 adressé au « Gouverneur général, Directeur pour la Nation française à Pondichéry, et Gemidar (chef de la justice) dans la même ville dans les terres du Carnate, de la dépendance d'Ayderabat », précise « qu'on lui donne un Manseb de 2 500 cavaliers pour son particulier, et de 2 000 qui seront toujours entretenus à sa suite; et qu'on lui donne aussi le Nagara (ou Timbale) et le Drapeau.»[17]
Comme le dit l'abbé Guyon « celui qui en est revêtu (i.e. du titre d'« azari »[18], « Zat Suwar ») a le titre de Nabab, ou Raja, et il marche avec les mêmes marques d'honneur. Celles -ci consistent à se faire précéder de différents pavillons, de plusieurs timbales d'une grandeur énorme, de hautbois, de trompettes, et autres instruments. Il fait porter le principal pavillon et les timbales sur deux éléphants ; ce qui est un nouveau degré d'honneur qui n'appartient qu'aux Rois ou Vice-Rois. »[19]

[11] Lettres édifiantes et curieuses. Mission de l'Inde. Dir M.L.Aimé-Martin. Paris imp. Desrez Tome 2 1839 p.753

[12] Ville forteresse, capital du sultanat de Golconde, proche d'Hyderabad.

[13] Nicolas Morelle. Etudes des fortifications de Torgal, Karnataka, Inde [Rapport de recherche] LA3M UMR 7298-AMU-CNRS ; Malik Sandal Institute 2017.halshs-°1846769 p.88

[14] Le Zat définissait le statut et la rémunération liés à un grade. Ainsi : « Le mansab désignait le grade ou le rang accordé à un officier. Il était exprimé par deux chiffres, le zat- qui définissait le statut personnel de l'individu et son salaire- et par le suwar-qui déterminait la taille du contingent de chevaux et de cavaliers que l'officier concerné devait recruter et tenir disponibles pour le service de l'empereur. Le titulaire d'un mansab était un mansabdar ». Harit Joshi : « L'espace cérémoniel dans la cour de l'empereur Shah Jahan. Journal Asiatique » 298.1 (2010) 31-107 p.62

[15] Fish Motif in Bijapur Art. Dr. Abdul Gani Imaratwale.p.4

[16] Ordonnance promulguée par un souverain musulman oriental

[17] Texte du firman : Abbé Guyon « Histoire des Indes orientales anciennes et modernes chez N. Lottin Paris Tome 3 » p.356

[18] « *Azari,* signifie mille. Ainsi lorsqu'on dit un tel est 2, 3, 4, 5,6 Azari, c'est-à-dire qu'il commande à autant de mille chevaux, et qu'il en a le revenu ». Abbé Guyon. Histoire des Indes orientales anciennes et modernes, chez N.Lottin Paris 1744 Tome III p. 434, repris d'une lettre de Dupleix du 7 Octobre 1742, citée dans « Mémoire pour la Compagnie contre le sieur Dupleix ». p. 29

[19] Abbé Guyon. Histoire des Indes orientales anciennes et modernes. Op cit p. 434

Empereur Muhammad Shah (1702-1748), 13e empereur moghol (1719-1747), tenant un faucon, portrait peint par Muhammad Rizavi hindi, 1700-1799
ID : 2FNYNKM, incamerastock / Alamy Stock Photo

Ainsi, la dignité de mansebdar[20] obtenue en faveur du gouverneur Pierre Benoît Dumas, conférant le rang de nabab au gouverneur de Pondichéry et de Chandernagor, échoit à Dupleix fin 1741 avant son départ de Chandernagor pour Pondichéry.
Cette reconnaissance est bien évidemment assortie de toutes les marques, privilèges et honneurs afférents, bien que dépourvue de l'obligation du service armé.

Titres et marques d'honneur accordés spécifiquement à Dupleix

On sait aussi que plus tard Muzaffar Jang (Soubab du Déccan) va honorer Dupleix du titre spécifiquement persan de « *Zaferzingue Bahadour* » (i.e. toujours brave et victorieux).
Il est nommé « *Mansabdar Nabab* » commandant de 4 500 chevaux. C'est ainsi qu'il va par la suite être officiellement investi de la nababie d'Arcate lors de la fameuse réception tant attendue du firman du Grand Moghol, le 12 septembre 1752. Il devient de ce fait le vassal du *padisha*[21]de Delhi. Il est vraisemblable qu'à l'occasion de cette cérémonie grandiose, l'étendard soit présent. En effet, Ananda Ranga Pillai, doubache, (i.e. interprète et courtier), chargé de la pompe nabatique de Dupleix, nous dit qu'à cette cérémonie participent aussi : « des troupes et des gardes européens, des cipayes musulmans, des éléphants, des chevaux, les timbales, l'insigne du poisson, des drapeaux portés par des éléphants, des éléphants munis de palanquins, la musique, etc…»[22]

La Compagnie des Indes à Paris critique l'usage fait par Dupleix de ses titres

Cependant, si la position personnelle de Dupleix se trouve confortée sur place, le faste qu'il déploie n'est pas compris en France. Son comportement fait l'objet de critiques de la part de ses contemporains, notamment sous la plume acide de Charles Godeheu[23] qui écrit :

« Quatre ou cinq Nababs ont seuls la permission de faire porter devant eux, quand ils sortent, le signe de Mamurat. Mouzaferzing, Nabab de Golconde et d'Aurengabad, en a revêtu le Général des Français (i.e. Dupleix). Quand M. Dupleix sort, il est précédé de six Gardes Européens, avec leur Capitaine, tous à cheval ; ensuite viennent douze Lanciers et 24 pions (i.e. valets ou laquais), portant chacun un pavillon doré, fond blanc ; suivent douze éléphants richement parés, sur un desquels est un grand étendard Français ; sur un autre il y a le signe de Mamurat sur un pavillon fond blanc tout doré, que les seuls Vice-rois Maures de l'Empire Mogol, ont droit de porter ; sur un autre sont deux grosses timbales de cuivre sur lesquelles on bat la marche ; leur son s'accorde avec quantité de trompettes, de fifres et autres instruments en usage dans les Indes ; sur les autres éléphants il y a encore des signes qui ont rapport aux grandes dignités dont Mouzaferzing a honoré monsieur Dupleix.

[20]Chef d'un**e** unité militaire au sein du système administratif de l'Empire moghol
[21] i.e. le Grand Moghol
[22] The diary of Ananda Ranga Pillai H. Dodwell Madras 1922 Vol 8 p 210
[23] Charles Robert Godeheu de Zaimont (1710-1794) Un des directeurs de la Compagnie des indes.

Ou bien, plus tard :

« Je ne sais si le sentiment m'abuse, mais le Général Lally[24] piochant la terre devant St. David, est mille fois plus grand à mes yeux que le Gouverneur Dupleix marchant dans Pondichéry précédé de Gardes, de Pions, de Trompettes, d'Eléphants, du signe du Mamurat & s'enivrant de placets dans lesquels on le traitait de Roi. »[25]

Plus grave encore, les rappels à l'ordre adressés par courrier : « Nous vous répétons que les intentions du Ministre & de la Compagnie sont tout à fait opposées à l'idée dans laquelle vous êtes de porter vos drapeaux partout où il y aura quelque démêlé, soit à titre principal, soit à titre de protecteur. Nous vous défendons de fournir aucun secours à Salabetzingue[26] pour la réunion du Bengale au Dekan, & même d'intervenir en aucune manière dans les démêlés qui pourroient arriver à ce sujet. »[27]

Les différents étendards de Dupleix

Représentation et sens des étendards des moghols

Le soleil symbole de vie et de pouvoir trône toujours au centre de l'emblème moghol. On remarque que les rayons y sont en général rectilignes. Le fond est vert parsemé d'étoiles.

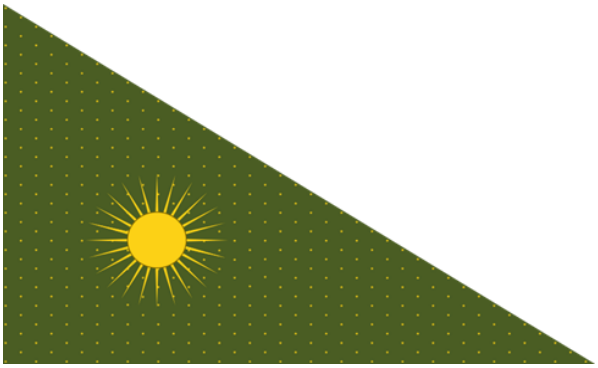

L'étendard officiel (« Alam ») de l'Empire Moghol - GNU Free Documentation License

Par ailleurs, si l'on se réfère aux Lettres édifiantes et curieuses, plusieurs descriptions d'étendards nous sont données : vert orné d'un soleil d'or ; blanc chargé au milieu d'un côté de la moitié d'un soleil, de l'autre d'un croissant de couleur d'or ; noir orné d'un côté d'une main armée d'un sabre d'argent et de l'autre d'un croissant et de la moitié d'un soleil ; blanc orné d'un croissant et d'un soleil. Une note y précise que :

« L'étendard du Grand Mogol est blanc, il a d'un côté un soleil d'or, de l'autre une lune d'argent. Les généralissimes, prince de sang, portent le même étendard avec un croissant. Les autres n'ont qu'un étendard rouge. Cet étendard noir était celui de Nissam-Moulouk[28] depuis qu'il avait vaincu le vice-roi de Golconde ».

Bien visible sur cette planche, cet étendard de grand format parsemé d'étoiles, porte en son centre un soleil d'or.

Une des six planches de la cérémonie impériale de procession à l'occasion de l'Aïd. Datée de 1840. Victoria and Albert Museum ©Victoria and Albert Museum London

[24] Thomas Arthur de Lally-Tollendal (1702-1766) exécuté place de grève à Paris.

[25] Mémoire produit au Conseil d'Etat du Roi, par Trophime Gérard, comte de Lally-Tolendal, curateur à la mémoire de son père. Chez la Vve Besongne &fils Rouen 1779 p. 63

[26] Salâbat Jang, (1718-1763) Nizâm de l'Hyderâbâd, soubab du Deccan, successeur de Muzaffar Jang.

[27] Lettre du 26 Décembre 1752. Mémoire pour la Compagnie des Indes contre le sieur Dupleix. 1763 p.131

[28] Mir Qâmar ad-Dîn Khân Asaf Jâh Ier est le fondateur de la dynastie dite des Nizâm de l'Hyderâbâd. L'empereur moghol Muhammad Shâh attribuera à Asaf Jâh le titre de Nizâm al-Mulk.

Reddition de Kandahar
ID de l'image: MNXPY1- The Picture Art Collection / Alamy Stock Photo - Commande : OY65889740

De même sur cette miniature de la reddition de la garnison Safavide de Kandahar[29] au général commandant les troupes de Shah Jahan, vers 1640, l'étendard au demi-soleil et aux rayons ondulants, rappelle par sa présence le pouvoir conféré par le Grand Moghol.
On peut ajouter que, soulignant l'importance politique du symbole du soleil, l'empereur de Delhi est régulièrement représenté, la tête entourée d'un nimbe solaire.

Déplacement du Grand Moghol. - Udaipur City Palace Museum

Les deux étendards arborés par Dupleix

Gabriel Jouveau-Dubreuil (1885-1945)[30], spécialiste de l'art dravidien[31]et de l'archéologie du sud de l'Inde, qui a théorisé la notion de « nababisme » en parlant de Dupleix, précise que :« un nabab se faisait précéder de deux drapeaux portés par des éléphants : celui du Grand Mogol et le sien propre »[32]

Ainsi, au fil des textes, deux étendards sont évoqués. L'un offert par le Grand Moghol au titre de nabab et de mansebdar, l'autre, le sien propre. Le premier est blanc, très grand, à cinq soleils d'or rayonnants ; sa trace reste, en principe, perdue. Le second, qualifié de « petit », manifestement de facture moghole, possède néanmoins une taille respectable.

Une certaine difficulté apparaît dans l'identification de ces deux étendards : le premier est cérémonieusement déposé au Fort Louis de Pondichéry et y est conservé, le second est remisé au domicile d'Ananda Ranga Pillai.
Les circonstances exceptionnelles au cours desquelles le drapeau offert par l'empereur Muhammad Shah fut remis le 2 mai 1742 à Dupleix, sont rapportées avec précision par Ananda Ranga Pillai[33] :
« Ce matin à 9 heure, un drapeau et une timbale pour le Gouverneur arrivèrent de la part de l'Empereur de Delhi. En voici la description. L'empereur les a envoyés avant la fête islamique du Muharram (i.e. nouvel an islamique) mais ils ont été retenus jusqu'à ce jour à Ozhukarai, car le drapeau nécessitait quelques réparations, qui y ont été effectuées. A 5 heures, ce matin, le gouverneur se rendit à la porte de Vazhudâvûr, (i.e.Valdaour) et attendit là. Pendant ce temps, le second et d'autres membres du Conseil, les sous-traitants et d'autres européens, employés au service de la Compagnie ou non, et toute la société indigène des employés de la Compagnie, tout autant que les marchants indépendants, accompagnés des tams-tams, des tambours, des trompettes etc… partirent pour Ozhukarai afin d'aller au-devant des présents. Ils étaient

[29] Ancienne capitale impériale perse (aujourd'hui en Afghanistan)
[30] Professeur de physique-chimie au Collège de Pondichéry.
[31] Art des principaux royaumes anciens des régions du sud de l'Inde.
[32] G. Jouveau-Dubreuil : Dupleix ou l'Inde conquise- Librairie d'Amérique et d'Orient Paris 1942 p.184
[33] The diary of Ananda Ranga Pillai. F. Price. Madras 1904 Vol. 1 p .189

escortés par 100 péons de la Compagnie, armés de fusils et par un détachement de 50 soldats, les premiers devant, les derniers à l'arrière. Le drapeau envoyé par l'empereur était porté par un éléphant. La timbale qui lui était offerte, et d'autres timbales, placées sur le dos des éléphants et des chevaux, étaient battues. Un éléphant avec son palanquin se tenait au milieu de façon à ce que le gouverneur puisse prendre place à ses côtés dans la procession. Les palanquins des européens étaient au nombre de 40 ou 45, leurs chevaux de10 ou 12, les palanquins des locaux de 8 ou 9, leurs voitures de 6 ou 7, les chevaux montés par les enfants des employés locaux au service de la Compagnie de 30 ou 35. Une procession ainsi constituée, accompagnée par la députation qui avait fait les retouches sur place, se mit en route pour Pondichery en un ordre imposant. Son arrivée à la porte de Vazhudâvûr a été accueillie par un salut de 21 coups de canons. A neuf heures lorsqu'ils regagnèrent la maison du gouverneur, 21 coups furent tirés depuis le fort, et furent répétés par tous les navires en rade. Après cela, la procession se dispersa et chacun retourna chez soi. Le drapeau et la timbale envoyés par l'empereur ont été placés à la porte ouest du fort (porte Dauphine ?), cette dernière est jouée quotidiennement ».

On remarque dans ce récit l'absence de description du drapeau donné par l'empereur, qui n'est plus nommément mentionné par la suite ; peut-être disparaît-il lors de la prise de Pondichéry par les Anglais en 1761 ?
Néanmoins, l'accueil solennel réservé à cet instant significatif constitue un marqueur de la reconnaissance de la puissance publique du gouverneur Dupleix.

En ce qui concerne le « petit » étendard, lorsque le 22 février 1747 Ananda Ranga Pillai, chargé de livrer en grande pompe les présents envoyés par Muhammad Ali Khan restés en dépôt chez lui, quitte son domicile, il emporte le palanquin du gouverneur ainsi que le drapeau[34]. Ce drapeau est donc bien entreposé à son domicile.

L'étendard franco-moghol de Dupleix

G.Jouveau-Dubreuil indique que Dupleix a « offert » (confié ?) ce drapeau à son « ministre » Ananda Ranga Pillai en 1741, lorsque le titre de nabab lui fut conféré par le Grand Moghol :
« Dupleix avait reçu du Grand Mogol lui-même le titre de Nabab à la fin de 1741.Comme selon l'usage dans l'empire mogol, chaque nabab avait son drapeau particulier, Dupleix avait son drapeau mogol qui était blanc, parce que le blanc est la couleur française, il portait en son milieu un soleil d'or »[35]
Rappelons-nous la description faite par C. Godeheu : « Quand M. Dupleix sort…suivent douze éléphants richement parés sur un desquels est un grand étendard François (i.e.il doit s'agir de l'étendard royal, blanc) ; sur un autre il y a le signe de Mamurat sur un pavillon fond blanc tout doré ».[36]

Il est fait aussi mention d'un étendard lors de la cérémonie de réception du turban et du diadème offerts par Nasir Jang[37] le 14 juin 1747 : « blanc triangulaire, avec soleil d'or » nous dit G.Jouveau-Dubreuil. Annanda Ranga Pillai précise lui, que la fastueuse procession comportait : « en tête une bannière blanche, puis des hommes portant des éventails de plumes de paons, puis des chevaux avec les timbales et des éléphants avec les drapeaux. »[38]

De même à l'issue de la bataille d'Ambour (1er Août 1749), lors de la grandiose manifestation d'accueil à Pondichéry de Muzaffar Jang, le 30 septembre de la même année [39]: « Le gouverneur qui vint les recevoir aux limites, était accompagné dans sa marche de toute les marques de distinction attachées à ses dignités. En tête paraissait un éléphant, portant un drapeau blanc dans lequel on remarquait cinq soleils ; ensuite venaient deux autres éléphants portant les nabates … après cela

[34] The diary of Ananda Ranga Pillai. F. Price Madras 1914 Vol. 3 p. 339
[35] Note de G.Jouveau-Dubreuil Archives Musée du Quai Branly-Jacques Chirac DA 00752/59080
[36] Réfutation des faits reprochés au sieur Godeheu par le sieur Dupleix .Imp C.E .Chenault Paris 1764 p.87
[37] Nasir Jang Mir Ahmad, second souverain de la dynastie des Nizâm d'Hyderabad.
[38] The diary of Ananda Ranga Pillai. H.Dodwell Madras 1916 Volume 4 p. 95
[39] Un diorama illustre cette cérémonie au Musée de la Compagnie des Indes de Lorient.

marchait un autre éléphant portant aussi un drapeau blanc avec un soleil brodé d'or »[40]

Une note de ce même document précise que seuls les mansebdars peuvent avoir un étendard chargé de cinq soleils ; ce qui laisse supposer que cet étendard est celui donné par le Grand Moghol en 1742, et le second, celui de Dupleix. Chanda Saïb[41], accompagnant Dupleix pour cette cérémonie d'accueil est précédé d'un éléphant « qui marchait en tête, sur lequel était son drapeau vert orné d'un soleil d'or »[42]. La suite de cette impressionnante procession qui se rend en ville de Pondichéry, relève du décorum de la toute-puissance moghole.

On retrouve une évocation particulière et symbolique de l'étendard de Dupleix, « blanc avec soleil d'or », à l'occasion de la bataille de Véllimédou, le 16 décembre 1750 : Celui-ci avait été confié quelque mois plus tôt à Pondichéry par Dupleix à un émissaire afin qu'il le porte à l'armée française comme signe identifiable pour lancer l'offensive contre Nasir Jang. Ce dernier ayant été tué, l'étendard fut dressé sur un grand éléphant, annonçant ainsi aux troupes françaises la fin des hostilités.

A la suite de cette bataille, l'évocation de ce drapeau est mentionnée deux fois : le 20 décembre 1750 lorsque Dupleix se substituant au Grand Moghol fait porter solennellement à Muzaffar Jang les six serpaux (vêtements d'honneur) lui conférant les six Soubas du Décan : un drapeau blanc figure en tête du convoi.

Le 26 décembre de la même année, lorsque Muzaffar Jang, venu remercier Dupleix de l'avoir libéré et retourné la situation, est reçu en grand pompe à Pondichéry accompagné d'une escorte pléthorique de 25000 hommes, 800 chameaux et 43 éléphants :« Derrière Dupleix et son état-major, venaient deux éléphants de taille gigantesque :l'un portait, arboré sur son dos, le drapeau français, immense étendard dont les plis se déroulaient librement au souffle de l'air; l'autre, le Mamurat sur un pavillon fond blanc et or, insigne dont les vice-rois de l'empire mongol seuls ont le droit de se faire précéder, et que Mousâfer-Singue venait de donner au gouverneur »[43]

Relevons qu'à cette occasion le fabuleux trésor de Nazir Jang vaincu, près de 75 millions de Livres [44] fut aussi partagé.[45]
Soulignons enfin que pour cette cérémonie, Dupleix fait frapper à la Monnaie de Pondichéry une médaille commémorative en or sur laquelle figurent au revers les drapeaux croisés de Dupleix (sur lesquels apparaît clairement un soleil) et de Muzaffar Jang. Sur la légende, on peut y lire : « MOUSSAFARSING.DEBITO.IN.LOCO.CONSTITUTUS , GUB JF DUPLEIX MDCCL » « Moussafar Sing nommé au poste qu'il mérite (ou : placé au bon endroit) par le Gouverneur Dupleix 1750 ».
La frappe de cette monnaie témoigne bien de la préséance de Dupleix dans la politique indienne.

Bibliothèque Nationale de France

G.Jouveau-Dubreuil précise aussi que le 15 janvier 1751 : « c'est le drapeau de Dupleix, l'étendard mogol français blanc avec soleil d'or, qui précède la marche de l'Empereur de la péninsule (i.e.: Muzaffar Jang, soubab

[40] Lettres édifiantes et curieuses Dir M.L.Aimé-Martin. Paris imp Desrez Tome 2 1839 p.719
[41] Nabab du Carnatic entre 1749 et 1752.
[42] Lettres édifiantes et curieuses Op. cit p.720
[43] Un essai d'empire français dans l'inde au dix-huitième siècle - Dupleix d'après sa correspondance inédite, par Tibulle Hamont Plon 1881 p.142. Il semblerait que T. Hamont se trompe sur l'identité du donateur.
[44] Tel que le précise le Mémoire pour la Compagnie des Indes contre le sieur Dupleix p. 202
[45] Par comparaison, la solde mensuelle à la mer d'un capitaine de la Compagnie est de l'ordre de 200 Livres (qu'il complète néanmoins par le « port-permis »).

du Deccan), escorté de Bussy lorsqu'ils partirent prendre possession du Deccan ».[46]

On peut aussi s'imaginer la présence de l'enseigne lors de la cérémonie d'accueil du firman de l'Empereur confirmant le commandement donné par Muzaffar Jang à Dupleix de toute la partie de l'Inde côtière, de la rivière Krishna au Cap Cormorin. En effet le 11 septembre 1752, en vue de la cérémonie prévue le lendemain, Dupleix demande à Ananda Ranga Pillai de prévoir la pompe nabatique : « Demain je dois aller recevoir le firman du Padshah. Préparez les timballes, le signe du poisson, la musique, les lances, les bayadères, etc…ainsi que les péons pour porter les étendards. Dès lors que tout sera prêt, j'irai demain à sept heures et demie recevoir le firman. » [47]

Nous pouvons constater, alors, qu'après toute une série de luttes claniques, de guerres, d'intrigues et de trahisons, Dupleix apparaît maître de la situation : Muzaffar Jang est confirmé dans sa position par Dupleix, ce dernier devient soubab du Déccan et Chanda Sahib, nabab d'Arcat. De plus, Dupleix obtient le commandement des terres de la moitié sud de la côte de Coromandel ainsi que la dignité de mansebdar de 7 000 chevaux, à quoi s'ajoutent les jaguirs[48] de Valdaour.

Cependant, si 1741 peut être retenue pour situer la date d'apparition de ce drapeau, nous ne possédons malheureusement aucun élément pour identifier et localiser sa commande, ni les circonstances de son acquisition et de sa réception par Dupleix.

Caractéristiques de l'étendard

Décrite à son arrivée à Paris en 1938 comme une pièce de soie naturelle peinte parsemé de fleurs de lys, la réalité est différente car selon la fiche documentaire établie par la Réunion des Musées Nationaux en 1977, le « pavillon de Dupleix » est une pièce de : « 3,62m de haut sur 3,58 m - 3,21m de large formant un triangle équilatéral en toile de coton très fine, autrefois de couleur blanche, devenue beigeasse[49]. Elle est peinte à la peinture dorée : au centre, soleil rayonnant, le champ restant étant tapissé de nombreux motifs de flammes stylisés » [50]

Orné, en motif central, d'un soleil de 32 cm de diamètre, les deux faces sont légèrement différentes. Sur la face A, 46 rais flamboyants irradient du soleil et 91 motifs flammés issus de spirales la décorent. Sa face B offre 49 rais solaires et 94 motifs flammés. [51] Selon nos calculs, la surface approximative serait d'un peu plus de 6 m² traduisant bien là l'importance de la taille de cette bannière.

Face A

Face B

Photo Musée de l'Armée. Agence Photographique de la Réunion des Musées Nationaux. Cote 19-545608 NU. Contrat BOR0273295. Photo prise en 2019

D'autre part, on peut noter qu'un peu plus de 64% de la surface est recouverte de figurations dorées, peintes à l'origine sur fond blanc. Cet étendard devait

[46] Note des Archives du musée du Quai Branly-Jacques Chirac DA00752/59080

[47] The diary of Ananda Ranga Pillai. H.Dodwell Madras 1922 Vol 8 p. 207

[48] « *Droit fiscal temporaire accordé par l'empereur à un prince ou à un noble, en vertu duquel ce dernier était autorisé à prélever les impôts d'un terrain spécifique* ». Harit Joshi : L'espace cérémoniel dans la cour de l'empereur Shah Jahan. Journal Asiatique 298.1 (2010): 31-107 p.43

[49] Couleur tirant vaguement sur le beige

[50] Fiche documentaire Musée de l'Armée, numéro d'inventaire : 3714 DEP

[51] Revue de la Société des Amis du Musée de l'Armée, n°84 1980 « Le prix des trous prestigieux, Restauration de la bannière, dite pavillon de Dupleix » Général Le Diberder

donc vraiment apparaître tel que le décrit C. Godeheu : « pavillon à fond blanc tout doré. »

Le détail des opérations de restauration, comme nous le verrons plus loin, précise que l'étendard est constitué des deux parties semblables aux motifs identiques, juxtaposées l'une contre l'autre, ce qui a multiplié par deux le coût des travaux. La description de G. Jouveau-Dubreuil indique que l'étoffe est une : « *chite matabi* »[52], « Les chites sont des toiles peintes des Indes que nous nommons perses »[53] ce qui en ajoute, selon lui, à son authenticité. Cependant cette qualification ne permet pas de confirmer que cet objet ait été confectionné sur place et non à Delhi, car François Bernier évoque déjà en 1664 pour l'établissement à Lahore d'un camp d'été du Grand Moghol, ces toiles indiennes « au pinceau, ce beau travail de Mazulipatnam » [54]

« Les chites matabi sont ainsi nommées, parce qu'au lieu de couleur, ce sont des feuilles d'or ou d'argent que l'on applique sur la toile… C'est à Mazulipatnam[55] seulement que cette espèce de marchandise se fabrique ; sur aucun autre point des côtes orientales de la presqu'île, on a cherché à multiplier cet art, qui est un secret de famille.» Ajout ultérieur : « j'ai fait connaître dans le premier volume, à la description de l'Aréquier[56] le mordant qu'on emploie pour fixer l'or en feuilles sur les toiles »[57]

Sur la miniature suivante, l'étendard du premier plan porte un motif de flammes stylisées, voisin de celui de l'étendard de Dupleix.

Risquons-nous à une évaluation personnelle, et sous toute réserve, de la valeur de cet objet : compte tenu du nombre de pièces (15 en tout) constituant les deux faces, ce qui nécessitait cinq « paches [58]» (coupons) à 787 livres par pache, nous obtenons approximativement 4 000 livres. Somme importante certes, mais n'oublions pas que Dupliex avait commandé à Paris pour le Soubab du Deccan, Salabet Jang, nizam d'Hyderhabad, la fameuse pendule de la Création du Monde, de Claude-Siméon Passemant, chef d'œuvre français exceptionnel et unique de l'horlogerie de précision du XVIIIe siècle.

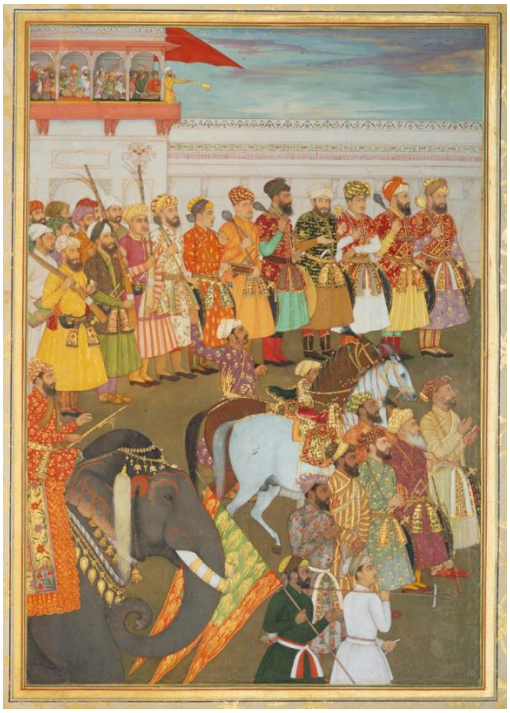

Cérémonie d'hommage (« *Durbar* ») des fils et des notables de l'empereur Shah Jahan à l'occasion de son accession au trône en 1628.- Royal Collection Trust / © Her Majesty Queen Elizabeth II 2022 Queen's Galery - Palace of Holyroodhouse Edinbourg

La pendule de La Création du Monde compte parmi les plus grands chefs- d'œuvre de l'horlogerie de précision au XVIIIe siècle. Dépôt du musée national des châteaux de Versailles et de Trianon au musée du Louvre.

[52] Lettre au conservateur du Musée de la France d'Outre-mer. Archives musée du Quai Branly. DA00752/59080

[53] Essai historique, géographique et politique sur l'Indoustan, par Legoux de Flaix, Chez Pougin Paris, 1807. Tome II p. 79

[54] François Bernier, Voyage dans les Etats du Grand Mogol. Fayard p.276

[55] Mazulipatnam : sur la côte de Coromandel à 550 km au nord de Pondichéry.

[56] Palmier de l'Asie du Sud-Est, à tige très élancée

[57] Essai historique, géographique et politique sur l'Indoustan, Op cit . p 91

[58] Source : Essai historique, géographique et politique sur l'Indoustan, par Legoux de Flaix, Chez Pougin Paris, 1807. Tome II p 93

Que devient l'étendard après le 15 octobre 1754 ?

Quand le trouve-t-on mentionné pour la dernière fois ?
Ananda Ranga Pillai relate dans son journal à la date du 8 mars 1757, soit deux ans et demi après le départ de Dupleix, que le nouveau gouverneur (Duval de Leyrit) sollicite l'escorte nabatique pour se rendre au fort d'Alamparai[59]: éléphant, *howdah* (palanquin) d'argent, le « grand » drapeau, l'éventail à queue de paon, les chasses-mouches, les drapeaux, les lances, les ombrelles d'argent, le diffuseur d'eau de rose et les chevaux. Du fait des mauvaises relations qu'il entretient avec ce dernier, il répond par courrier en une sorte de fin de non-recevoir, précisant que le grand éléphant est en musth[60] et donc ne peut sortir, que le grand étendard est au fort Louis, que ses chevaux ont été retenus par la Compagnie, qu'il n'a sous la main que deux poneys non adaptés au voyage mais que, s'il le désire, il peut lui donner le « petit » étendard, l'éventail en plumes de paon, etc…[61]
On voit bien qu'ici il évoque le « petit » étendard conservé à son domicile.
D'ailleurs, l'état du connaissement exhaustif de biens embarqués par Dupleix lors de son retour en France ne mentionne aucun drapeau.

Découverte de l'étendard dit le « petit »

En 1934, Yvonne Robert Gaebelé, présidente de la Société de l'Histoire de l'Inde Française, publie « Créole et Grande Dame Johanna Begum, Marquise Dupleix » ouvrage dans lequel figure une photo des godons (i.e. resserres ou magasins d'entrepôt) d'Ananda Ranga Pillai où clairement apparaissent divers objets cérémoniels du XVIIIe siècle, dont un étendard triangulaire de couleur blanche centré d'un soleil à rayons d'or, qu'elle suppose être celui de Dupleix.

Yvonne Robert Gaebelé « Créole et Grande Dame Johanna Begum, Marquise Dupleix » planche 10 - Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Il est intéressant de noter qu'en 1920, elle avait déjà eu l'occasion d'effectuer sur place un travail de relève d'inventaire des biens appartenant à Ananda Ranga Pillai. L'inventaire daté de septembre 1744 cite parmi les objets placés dans « la grande malle située dans la chambre, pièce N°36 : un grand étendard garni de fleurs d'or travaillées sur la soie ».[62]

S'il s'agit de celui de Dupleix, cela prouverait, vu la date, que l'étendard était déjà présent en 1744.

Informé de cette découverte, G. Jouveau-Dubreuil accompagné de P.Z Pattabiramin, son interprète (et plus tard membre de l'Institut français d'Indologie) acquiert l'étendard auprès des descendants d'Ananda Ranga Pillai, qui, en 1938, demeurent toujours dans la maison du doubache, Rangapillai street (ils y demeurent d'ailleurs encore aujourd'hui), et le dépose le 13 novembre de la même année à l'Hôtel du Gouvernement. Il y est brièvement exposé au mur du bureau de Louis Bonvin, gouverneur des Établissements Français de l'Inde à Pondichéry, en poste de septembre 1938 à septembre 1945.

[59] Alamparai : fort moghol donné en 1750 à Dupleix par Muzafar jang. Sur la côte à 40 km au nord de Pondichéry.
[60] Etat périodique chez les éléphants caractérisé par un comportement agressif
[61] The Diary of Ananda Ranga Pillai . H.Dodwell Madras 1925 Vol. 10 p. 317
[62] Société de l'histoire de l'Etat de Pondichéry, Revue historique de l'Etat de Pondichéry 1955 Vol.9 p.110

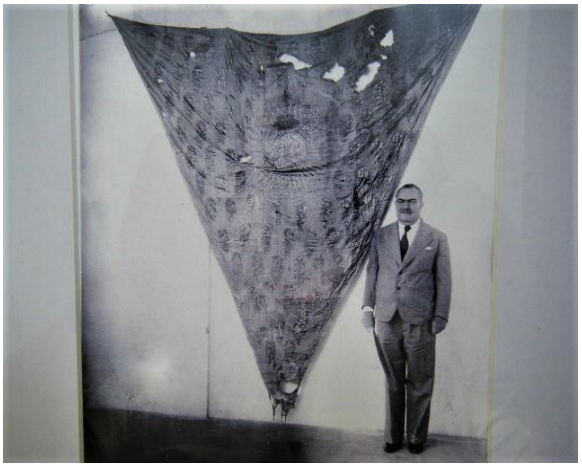

Louis Bonvin devant l'étendard en 1938. Ce qui permet d'en évaluer la taille. (photo prise par l'auteur dans l'hôtel de L'Orient à Pondichéry en 2012)

Le 19 novembre 1938, Louis Bonvin informe par courrier le ministre des Colonies Georges Mandel en lui précisant qu'il envoie un étendard de Dupleix ayant appartenu à Ananda Ranga Pillai son « divan ». Il précise qu'il a été retrouvé à Pondichéry par le professeur Jouveau-Dubreuil.[63]

Le ministre transmet cet étendard dès son arrivée en France au conservateur du Musée de la France d'Outre-mer et le prie par courrier du 12 décembre 1938 : « de bien vouloir lui trouver un emplacement particulièrement choisi »[64]

L'étendard fait alors l'objet d'un article de Marguerite V. Labernadie dans le « Monde Colonial illustré »[65], accompagné d'une photo d'époque montrant clairement les blessures du temps de cet objet resté en l'état.
Il est donc exposé ainsi qu'une statue de Dupleix dans la salle de la galerie historique consacrée au XVIIIe siècle et fait l'objet d'un signalement en tant que pièce notoire.[66]

En 1960, le Musée de la France D'Outre-Mer est devenu Musée National des Arts d'Afrique et d'Océanie. Son conservateur présente l'étendard en 1977 à une délégation de conservateurs du musée de l'Armée et leur propose de le leur laisser en dépôt. La direction des musées nationaux ayant accepté cette mise à disposition, l'étendard entre alors au musée de l'Armée sous le numéro d'inventaire : 3714 DEP. Il est désigné sous l'intitulé « Pavillon de Dupleix XVIIIe siècle », « emblème », « crée vers 1750 en Inde » « découvert à Pondichéry par G.Jouveau-Dubreuil, dans la maison qu'habita Ananda Ranga Poullé, ministre de Dupleix en 1741, chargé du protocole et des fêtes officielles » , « entré en décembre 1977 au musée de l'Armée ».[67]
En 2006, il est qualifié de dépôt du musée du Quai Branly-Jacques Chirac, suite au transfert des collections.
A ce jour, l'étendard est conservé dans les réserves délocalisées du musée de l'Armée à Versailles - Satory, non exposé, mais stocké roulé dans les conditions satisfaisantes de conservation hygrométriques et de protection aux rayons ultraviolets. Il n'est néanmoins pas accessible au public.

L'accord de mise en dépôt était assorti de l'exigence de restauration. Elle fut en effet effectuée en 1980 en trois mois par les ateliers Brocard à Paris pour 60 000 francs. Un article du directeur du Musée de l'Armée de l'époque, le général Le Diberder, paru dans la revue des Amis du musée de l'Armée, donne une description détaillée de la bannière et expose les étapes de la restauration minutieuse de cette étoffe « délabrée » comme le disait G. Jouveau-Dubreuil, et sa transformation en une pièce exceptionnelle.[68]

---

[63] Lettre de L. Bonvin au ministre des Colonies Archives du musée du Quai Branly-Jacques Chirac DA00752/59080

[64] Courrier du 12/12/1938 Archives du musée Quai Branly-Jacques Chirac DA00752/59080

[65] « Le drapeau de Dupleix retrouvé » n° 187 de janvier 1939.

[66] Petit Guide daté de 1945 du musée de la France d'Outremer. « Nous signalerons sa statue et l'étendard auquel il avait droit en tant que Nabab, titre que lui avait conféré le Grand Mogol »

[67] Fiche documentaire Musée de l'Armée, numéro d'inventaire :3714 DEP

[68] « Le prix des trous prestigieux, Restauration de la bannière, dite pavillon de Dupleix » Général Le Diberder, Revue de la S.A.M.A n° 24 de 1980.

Authenticité et traçabilité de l'étendard

G.Jouveau-Dubreuil insatisfait de l'article du Monde Colonial de 1939 atteste avec véhémence depuis Pondichéry, à travers plusieurs documents autographes conservés au musée du Quai Branly-Jacques Chirac l'authenticité de l'objet et réclame la place qui lui convient. Il précise :

« Le drapeau mogol français de Dupleix se trouvant décrit dans les textes, il est aisé de le reconnaître il est blanc avec soleil d'or.

Le drapeau mogol français qui était porté par un éléphant dans le cortège de Dupleix lorsqu'il se déplaçait, était remisé chez Ananda Ranga Pillai - c'était en effet ce fonctionnaire qui avait comme fonction de « ménager » tout ce qui concernait le décorum nababique de Dupleix.

Le drapeau mogol se trouvant chez Ananda Ranga Pillai et celui-ci étant mort au moment même de la prise de Pondichéry, le drapeau est resté entre les mains de la famille d'Ananda Ranga Pillai. Lorsque madame Gaebelé a vu un drapeau blanc avec soleil d'or chez Ananda Ranga Pillai, elle a eu raison de dire « c'est le drapeau de Dupleix ».[69]

L'étendard étant déposé chez Ananda Ranga Pillai, qui résidait dans la ville « indigène », il est tout à fait probable que celui-ci soit resté à son domicile jusqu'à la date de sa découverte en 1934, puisqu'il décéda le 12 janvier 1761, soit quatre jours avant la reddition de Pondichéry au colonel anglais Eyre Coote le 16 janvier 1761 et la destruction de la ville « blanche » après quatre mois de siège.

En Conclusion

En 1750 Dupleix est au sommet de sa gloire ; parvenu au rang de prince persan moghol, homme de pouvoir, il maîtrise parfaitement depuis longtemps, et mieux que quiconque de la bouche même d'Ananda Ranga Pillai, la subtilité des intrigues et complots des potentats locaux pour envisager des alliances et étendre ainsi l'influence de la Compagnie jusqu'à Delhi, soit les trois quart de l'Inde d'aujourd'hui. Cette politique va lui permettre d'établir un empire capable de subvenir aux besoins du commerce et de son administration pour la France et pour la Compagnie.

Aura-t-il perdu cet « esprit de commerce » au profit d'un « système de conquêtes » tel que le lui reprochera par la suite C. Godeheu ?

« Emporté par la passion qui le dominoit, il a oublié qu'il servoit une Compagnie commerçante, & il a sacrifié à l'amour d'une gloire insensée, les intérêts du Commerce, qui devoient être son unique objet ». [70]

Sans vouloir porter un jugement de valeur sur cet homme exceptionnel, il est certain que son mode de gouvernement, ses ambitions, ses méthodes emportent une œuvre immense. Est-ce au bénéfice de la France, de la Compagnie, ou de lui-même ? Tout à la fois sans doute.

Son destin va en décider autrement : Arrivé en rade de Pondichéry depuis Chandernagor, le 13 janvier 1742, il est rappelé à Paris et contraint d'embarquer sur le *Duc d'Orléans* pour Lorient le 15 octobre 1754, soit 12 ans et 9 mois plus tard, après avoir vécu 33 ans en Inde. Comme le rappelle Gabriel Jouveau-Dubreuil : « Dupleix a conquis un empire et de toute cette glorieuse épopée, il ne reste que cette étoffe délabrée où brille un soleil d'or » [71]

Remerciements : Ronan Trucas Chargé des collections symboliques Musée de l'Armée Invalides C.E. Amaury Aumonnier Chef du pôle blessés Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre Hôtel National des Invalides.

-- : --

[69] Note du 28 mars 1939. Archives Musée Quai Branly-Jacques Chirac DA00752/59080

[70] Mémoire pour la Compagnie des Indes contre le sieur Dupleix. 1763 p.229

[71] Note de G. Jouveau-Dubreuil au sujet du Drapeau de Dupleix. Archives du musée du Quai Branly-Jacques Chirac (DA 00752/59080) reprise d'un article du même auteur sur le drapeau de Dupleix dans la Revue historique de l'Etat de Pondichéry 1955 vol 9 p .276

Une campagne du *Duc de Béthune* dans l'océan Indien

Jean-Yves Le Lan
Président du Comité d'histoire du Pays de Plœmeur

De 1756 à 1758, le *Duc de Béthune*, navire de la Compagnie des Indes, réalise une opération de traite négrière de la côte d'Afrique de l'ouest à l'île de France mais aussi bien d'autres missions à la fois pour le Sénégal et dans l'océan Indien : convoyage de troupes, de passagers et de nourriture, transport de bois, de balles de café et de bœufs vivants.

Couverture du journal de bord rédigé par le pilote du Bousquet
AN, cote MAR/4JJ/7860.

Le pilote, le « *sieur du Bousquet* »[72], tient le journal de bord du navire en notant au jour le jour la position du navire, les conditions météorologiques et les principaux événements survenus en mer et aux escales. À partir de ce document[73], nous allons retracer le parcours et les différents chargements effectués par le navire.

Mais quelles sont les caractéristiques de ce navire ? Le *Duc de Béthune* est un bâtiment de la Compagnie des Indes, construit à Lorient de 1747 à 1748 et lancé le 30 avril 1748. Avant cette campagne de 1756 à 1758, il a effectué trois campagnes : deux en Chine de 1748 à 1750 et de 1751 à 1753 et une aux Mascareignes de 1754 à 1755. Pour la campagne de 1756 à 1758, il est armé par monsieur Georges Nicolas Godeheu d'Igoville[74] (directeur). Il a une jauge de 600 tonneaux et est armé de 20 canons. Son équipage est composé de 125 hommes[75] à l'armement. Il est commandé par le capitaine Jean Paul Véry de Saint Romain.

Le transport de troupes de Lorient à l'île de Gorée

Sa première mission consiste à transporter des troupes et des passagers pour l'île de Gorée au Sénégal. Le *Duc de Béthune* quitte Lorient le mercredi 28 janvier 1756. Nous savons par le rôle d'équipage qu'il a de nombreux soldats à son bord[76]. Ces hommes sont sous le commandement de deux lieutenants de troupe, les dénommés Villar (Père) et Le Cher de la Chaise. Par contre, le chargement dans les cales au départ de Lorient ne nous est pas indiqué dans le journal de bord mais au débarquement, au vu de ce qu'il déposera au Sénégal et à Gorée, nous en aurons une petite idée.

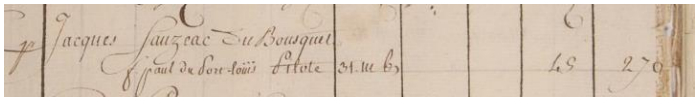

Nom et prénom du pilote notés sur le rôle d'équipage à l'armement : Jacques Sauzeac du Bousquet – SHD-Lorient, cote 2 P 38-I.4.

En-tête du rôle d'équipage du *Duc de Béthune* à l'armement - SHD-Lorient, cote 2 P 38-I.4.

[72] Jacques Sauzeac du Bousquet de Port-Louis.

[73] Archives nationales, journal de bord du sieur du Bousquet, cote MAR/4JJ/7860.

[74] Frère de Charles Robert Godeheu de Zaimont, chargé d'annoncer à Dupleix son rappel en France et nommé à sa place à Pondichery.

[75] Quatre marins sont restés à terre à Lorient au départ et un est embarqué en supplément.

[76] Service historique de la Défense – Lorient, rôle d'équipage du *Duc de Béthune*, cote 2 P 38-I-4.

Le vendredi 20 février 1756, le navire arrive en rade du Sénégal (Saint-Louis) où il mouille. Il a effectué ce trajet en 24 jours et a parcouru 2 430 milles marins. Dès le lendemain, l'équipage procède au débarquement de farine. Le 22 février, il poursuit la mise à terre de farine et d'eau de vie.

Ensuite, il embarque des passagers et trente veaux pour l'île de Gorée et appareille du Sénégal le dimanche 29 février pour l'île de Gorée où il arrive le lundi 1er mars. Il y débarque dès le 3 mars des farines et des troupes (200 soldats et leur nourriture pour un an) et poursuit le débarquement de vivres le 4 mars, toujours par de la farine, de l'eau de vie et des quartiers de viande. Nous pouvons en conclure que le chargement, au départ de Lorient, était donc composé de ces soldats pour l'île de Gorée et de leur nourriture.

Le vendredi 5 mars, l'équipage procède au débarquement de canons de 24 pesant chacun 6 222 livres et il embarque beaucoup d'eau. Pour les canons, il utilise un rat (ponton) qui ne peut supporter qu'un seul canon. Le débarquement des canons dure jusqu'au 9 mars et dès le lendemain, il procède au déchargement de 3 180 boulets jusqu'au 12 mars. Le dimanche 14 mars, il charge encore de l'eau et prépare le navire pour recevoir des « *Noirs* ». Ces opérations de débarquement des munitions ont pour but d'alléger le navire afin d'embarquer beaucoup de nourriture et d'eau pour permettre d'effectuer le long voyage de traite en préparation.

Le 18 mars, il embarque à son bord 350 « *noirs et naigraisses* » (338 sur le rapport au désarmement). Il est nécessaire d'avoir une grande quantité d'eau à bord pour permettre à l'équipage et aux « *Noirs* » de s'hydrater pendant le voyage dont la durée évaluée est approximative car dépendante des vents et de l'état de la mer.

L'île de Gorée – Photo Jean-Yves Le Lan.

Le long trajet de traite de Gorée à l'île de France

Le lendemain, le *Duc de Béthune* quitte Gorée pour l'île de France. Il passe la ligne équinoxiale le 14 avril 1756 et le cap des Aiguilles (extrémité sud de l'Afrique) le 29 mai. Après avoir parcouru 8 030 milles marins et ceci en 96 jours (un peu plus de 3 mois), le navire arrive à l'île de France le 22 juin 1756 où il débarque « *les noirs et les négresses* » (289 car il en a perdu 49 pendant la traversée[77]) et les hommes malades de l'équipage au nombre de 18 (2 décès : un soldat, le nommé Damour, et un passager, Jean-Baptiste Radelecq).

À l'examen de la courbe des morts des « *Noirs* » pendant la traversée, on remarque que la fréquence des décès augmente vers la fin du voyage et que la pente de la courbe s'accentue.

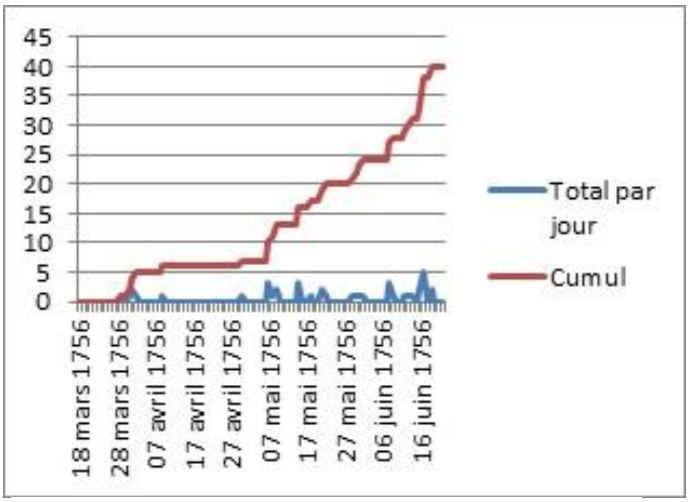

« *Noirs* » morts lors de la traversée Gorée-Île de France
Courbe Jean-Yves Le Lan.

Un chargement de bois de Petit Port à Grand Port de l'île de France

Le 15 juillet 1756, le *Duc de Béthune* part du port nord-ouest (Petit Port ou Port-Louis) pour rejoindre le port du sud-est de l'île de France ou Grand Port. Il mouille à Grand Port le 20 juillet. La veille le dénommé Nicolas Le Naire s'est noyé (Noté Le Ner

[77] 40 uniquement répertoriés sur le journal de bord.

sur le rôle d'équipage). L'équipage procède du 28 juillet au 20 août 1756 au chargement de bois. Il embarque par chalands et chaloupes 2 275 pièces de bois de différentes natures : des pièces de 15, 16, 20, 22, 24, 25, 26, 28 pieds de longueur, des planches, des courbes et des bois tors.

Le mercredi 25 août, il quitte Grand Port pour Petit Port. La veille, il a touché le récif en sortant mais a réussi à se dégager. Le 26, il arrive à Petit Port. Dans le journal de bord, il n'est pas fait état du débarquement du bois.

Une partie des marins de l'équipage est « *renversée* » (c'est-à-dire complète l'équipage d'autres navires) sur les vaisseaux : le *Duc d'Orléans*, le *Berry* et le *Seychelles* pour les armer en guerre. Il reforme son équipage avec d'autres hommes le 15 octobre[78]-[79].

Du café pour l'île de France

Quelques jours plus tard, le 27 octobre 1756, le *Duc de Béthune* quitte l'île de France pour l'île Bourbon et mouille le 29 octobre à Saint-Denis. Il se démunit de lest et embarque des balles de café du mercredi 3 novembre au vendredi 12 novembre. Le total à bord est de 7 800 balles de café.

Le 13 novembre, il part de Saint-Denis et rejoint l'île de France, en passant par Saint-Paul, le 22 novembre. Il débarque le café des soutes à partir du 24 novembre mais une grande partie reste à bord.

Le 1er décembre, le navire met une partie de son équipage à terre pour travailler au port et en reforme un à partir du 10 avril 1757 pour décharger le café et armer le navire pour Madagascar.

Sac de café – Photo Pixabay, libre de droits.

Des bœufs de Madagascar pour l'île de France

Le 22 avril 1757, le *Duc de Béthune* quitte l'île de France (dénommée « *Morice* » dans le journal de bord) pour île Bourbon (dénommée « *Mascarin* » dans le journal de bord). Il mouille à Saint-Denis le 23 avril et navigue pour Fort Dauphin au sud de Madagascar à partir du 25 avril. Il y arrive le 3 mai après 10 jours de navigation et un parcours de 534 milles marins. Du 30 mai au 2 juin, l'équipage procède à l'embarquement de bœufs : 317 au total.

Le vendredi 3 juin, le navire quitte Fort Dauphin et arrive à l'île de France le 25 juin où il débarque 300 bœufs[80] avec uniquement une perte de 4 bœufs. Ce qui est peu vu le temps que le navire a mis à revenir, 23 jours en parcourant 1 540 milles marins soit plus de 2 fois le nombre de jours et près de 3 fois la distance parcourue qu'à l'aller. Deux marins décèdent durant ce voyage : Corrantin Bellego et Jean-Baptiste Bro.

[78] Op. cit., Service historique de la Défense – Lorient, cote 2 P 38-I-4.

[79] Archives nationales, cote MAR/4JJ//144C/150.

[80] Incohérence dans les chiffres. Ceux donnés dans le document MAR/4JJ/144C/150 sont cohérents : 316 à l'embarquement et 312 au débarquement. Incohérence dans les chiffres du journal de bord.
340 à l'embarquement et 310 au débarquement suivant document MAR/4JJ/144C/150

Bœufs de Madagascar (Zébus) – Photo Jean-Yves Le Lan.

Le *Duc de Béthune* repart pour un deuxième voyage à Fort Dauphin le 13 juillet où il mouille le 22 juillet. Il a mis 10 jours pour le trajet et parcouru 614 milles marins.
Il embarque une nouvelle fois des bœufs : 350[81] suivant document MAR/4JJ/144C/150 les 12 et 13 août et quitte Fort Dauphin le 17 août. Il mouille à l'île de France le 11 septembre et est au ponton le 12. Pour le retour, il a mis 26 jours et parcouru 1 650 milles marins. Il met à terre uniquement 280 bœufs car il a une perte de plus de 15 bœufs à cause d'un manque de vivres. Ce manque de nourriture pour les bovins n'est pas étonnant vu la durée du trajet pour revenir à l'île de France.

Retour à Lorient

Après une préparation du navire par l'équipage, le *Duc de Béthune* quitte l'île de France en passant par Saint-Denis puis Saint-Paul et rentre en France à partir du 24 octobre 1757.

Lors de son retour à Lorient, il combat contre un navire anglais le 4 février 1758. Le capitaine est blessé, sept hommes sont tués et il y a autant de blessés. Ce combat montre que ces navires de commerce de la Compagnie des Indes étaient susceptibles de mener des actions guerrières contre un ennemi en particulier pendant cette période de la guerre de Sept Ans (1756-1763).

Il arrive en vue de l'île de Groix le 8 février 1758 et il mouille sous Groix le 11 février après un parcours de 123 jours sans escale faisant 9 580 milles marins. Le 12 février en rentrant sur Lorient, il s'échoue à l'ouest des roches dénommées « *Le Cochon* » à proximité du Kernével.

L'équipage se met rapidement au travail pour récupérer le matériel de la Compagnie car le navire est condamné.

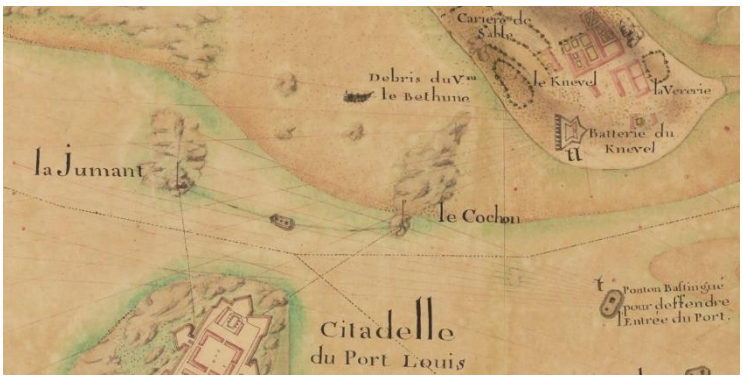

Localisation du *Duc de Béthune* à proximité du Cochon – *Plan général des environs de Lorient au Port-Louis par monsieur de Saint-Pierre en 1758* – Source Gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France.

Réflexions sur la campagne du *Duc de Béthune* de 1756 à 1758

Un autre document est intéressant à exploiter sur cette campagne du *Duc de Béthune :* un rapport de 4 pages conservé aux archives nationales dans la série 4JJ[82]. Il concerne des réflexions sur le transport des « *Noirs* » et, sur les qualités et l'état du navire.

Dans ce document[83], désigné comme « *extrait du journal de voyage du vaisseau le duc de bethune* […] »

[81] nouvelle Incohérence dans les chiffres du journal de bord. 340 à l'embarquement et 310 au débarquement

[82] Archives nationales, rapport au désarmement, cote MAR/4JJ/144C/150.

[83] Il ne porte aucune identification et aucun numéro de page. Uniquement sur la première page, il est noté en haut à gauche le N° 66.

et signé d'une signature illisible[84], il est fait le bilan de la campagne du *Duc de Béthune*. Sur les deux dernières pages, il est noté des réflexions. Elles ont probablement été écrites par le capitaine du navire, le dénommé Jean-Paul Very de Saint Romain, car l'auteur écrit à la première personne du singulier alors que dans le journal de bord tenu par le pilote, le « *sieur du Bousquet* », celui-ci écrit à la premier personne du pluriel. Ce document pourrait donc être les pages finales d'un journal de bord tenu par le capitaine.

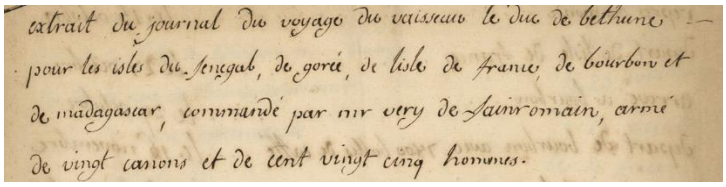
extrait du journal du voyage du vaisseau le duc de bethune
pour les isles du Senegal, de gorée, de lisle de France, de bourbon et
de madagascar, commandé par mr very de Saint romain, armé
de vingt canons et de cent vingt cinq hommes.

Début de l'extrait du journal de voyage – Archives nationales, cote MAR/4JJ/144C/150, page 1.

Réflexions sur le transport des « noirs »

Le premier commentaire est intitulé « *Réflexions sur le transport des noirs* » et nous le transcrivons en totalité. Ce texte indique les recommandations faites par le rédacteur aux instances dirigeantes de la Compagnie pour rendre plus efficaces ces opérations de traite

Le vif interest que jay toujours pris aux affaires de la compagnie et a la réussite de ses projets m'engage a me flatter qu'elle voudera bien permettre que jaye lhonneur de luy representer que quand elle fera prendre une cargaison entiere de noirs aux isles du Senegal et gorée, elle en perdra au moins la moitié, ce qui est prouvé par les remises des vaisseaux lhercule, le bristol, le chevalier marin, Si je n'ai perdu que la septieme partie des miens, c'est que me reposant sur ma vigilance et celle de messieurs les officiers je leur ais donné la liberté desquel jay eté a la voile, et que du cap de bonne esperance a l'isle de France je n'ai mit que vingt trois jours au lieu de quarante qu'on met ordinairement a se rendre, sans cette heureuse traversée me remettant au cours ordinaire je n'en eu pas sauvés cent, au lieu que si chaque vaisseau relachant a ces isles plutost que St iaque ou aillieurs, en prenoit chacun cinquante il en resulteroit un grand bien dans plusieurs points, premierement on seroit sur de les remettre en santé par l'attention qu'on pouroit redoubler pour un petit nombre, les vivres et principalement l'eau en plus grande abondance les sauveroit, on seroit dans le cas de leur faire faire plus d'exercice, ceque jay observé leur estre absolument necessaire, car par la vivacité avec laquelle le scorbut les saisit et le progrès qu'il fait sur eux, il paroit que leur sang est plus epais que le notre et a par consequent plus de besoin d'estre mis en mouvement ; secondement, ce seroit un secours dans un vaisseau mal armé en nombre et un suplement dont on tireroit party pour plusieurs choses et dans differentes circonstances, troisiement cela formeroit des matelots pour lisle de france dont le port est tres mal pourvû et dont malheureusement nous ne nous en appercevons que trop dans les occasions, ce qui provient de la quantité qu'on est obligé de distribuer sur differents travaux ; par cet arrangement on pouroit tous les ans en fournir près de quatre cent, le grand nombre etant absolument necessaire dans cette colonie, cela feroit le bien de lisle et de la compagnie qui par la eviteroit l'emprun des noirs et ne seroit plus dans le cas d'enrichir des particuliers a ses depends.

[84] Cette signature semble de plus ne corresponde qu'à l'enregistrement du document et non à celle de l'auteur.

Réflexions sur les qualités du *Duc de Béthune*

Le deuxième paragraphe concerne des commentaires sur le navire et est intitulé « *Sur le vaisseau le duc de bethune* ». Il est retranscrit ci-après.
Le rédacteur indique ce qu'il pense du navire le *Duc de Béthune*[85]. Il explique comment il a pris en main le navire avec quelques craintes sur ses qualités pour se rendre compte assez rapidement qu'en fait, c'est un bon navire.

> Les mauvaises qualités qu'on m'avoit assuré qu'avoit le vaisseau le duc de bethune m'engagerent d'abord d'aller en tatonnant pour luy faire porter la voile necessaire en tout temps et surtout en temps de guerre, mais je ne fus pas longtemps sans m'appercevoir que jaurais tout lieu d'en estre content, réellement il a les quatre bonnes qualités qu'on demende a un navire marchand, il marche tres passablement, gouverne comme un poisson, ne derive que tres peu et porte tres bien la voile pourvû qu'on ait attention de luy bien prendre le pied, cequi est absolument necessaire pour le bien faire marcher il demende a estre fort chargé et surtout sur le devant, en un mot je n'ai a luy reprocher que sa viellesse. Ses hauts jouoient prodigieusement en consequence avant de partir de lisle de France, je fais lever toutes ses courbes, changer ses chevilles, rajuster le tout et y ai ajousté dix courbes, six sur le gaillard, deux sur le pont et deux dans l'entrepont, moyennant quoy il me paroit passablement lié. dans la rareté on pouroit luy faire faire un voyage de lisle de France, mais pour cet effet il fauderoit visiter son mat de baupré et peutestre le changer, examiner scrupuleusement sa calle a leau, les coltis et les guirlandes m'en paroissent en mauvais etat, il fauderoit dans sa cârenne le dedoubler entierement et voir son francbord.

Le *Duc de Béthune* est un navire mis à l'eau en 1748 et il a effectué trois autres voyages (deux en Chine et un aux Mascareignes) avant cette campagne de 1756 à 1758. En 1758, il a donc 10 ans et a parcouru un grand nombre de milles nautiques. Le capitaine le considère comme vieux mais ayant de très bonnes qualités de navigation. Il indique en particulier que ce sont les liaisons dans les hauts qui « jouent ». C'est-à-dire qu'il y a des désolidarisations entre les membrures de coque (couples) et les baux (Poutre transversales liant les murailles et maintenant l'écartement).

Ces pièces sont liées par des courbes et les chevilles de leur fixation sont probablement détériorées. Autre pièce sans doute à changer le mât de beaupré situé à l'avant qui est fortement sollicité dans les tempêtes. Il conseille aussi d'examiner la cale à eau et les guirlandes (fortes pièces de bois qui croisent horizontalement et obliquement l'étrave afin de lier étroitement cette extrémité du bâtiment au reste de la structure).

Pour la carène, il précise qu'il faudrait la dédoubler (le navire avait donc été soufflé - doublure du bordé pour corriger une carène trop étroite) pour l'examiner et en particulier au franc-bord (bordé du navire de la quille à la première préceinte, à la hauteur du premier pont). Il estime que s'il devait faire un cinquième voyage, il nécessiterait une bonne révision et probablement le remplacement de

[85] Ce qui est surprenant sur ce document, c'est que l'auteur dans ce bilan cite la date d'arrivée à Lorient, soit le 12 février 1758, sans faire état du naufrage et des endommagements dus au combat du 4 février contre le navire anglais. La suggestion de remettre éventuellement le navire en état pour faire un autre voyage à l'île de France est donc étonnante car nous savons par ailleurs que le navire n'a pu être récupéré. Ce document a donc probablement été rédigé les jours suivants l'échouage avant de condamner le navire.

certaines pièces mais il ne pense pas qu'il doit être condamné.

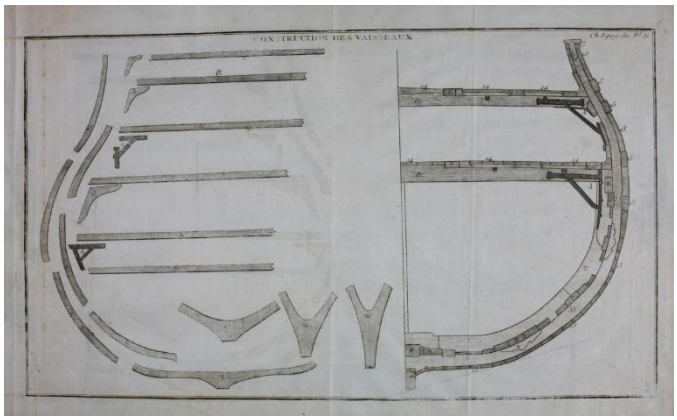

Nicolas Ozanne (1728-1811). Construction des vaisseaux. Membre du vaisseau détachés les uns des autres. Couple; en d - « courbes des baux » ou « goussets de barrot », en bois et en fer – dessin de 1752 - Wikipédia, Oimabe.

En guise de conclusion

Le *Duc de Béthune* est parti de Lorient 747 jours soit plus de deux ans du 28 janvier 1756 au 12 février 1758. Il a parcouru 24 780[86] milles marins (45 893 kilomètres) donc plus d'un tour de la terre. Pendant ces deux années, il a été approximativement 340 jours à la mer soit un peu moins d'une année. Il a donc passé plus d'une année dans les ports sans naviguer : Petit Port (Port-Louis), Grand Port, Fort Dauphin, Saint-Denis et Saint-Paul. Pendant les escales, il a subi des entretiens et son équipage a parfois quitté le bord pour servir sur d'autres bateaux ou à terre.

La campagne du *Duc de Béthune* de 1756 à 1758 est intéressante car elle montre que les navires de la Compagnie des Indes n'ont pas transporté que des marchandises nobles mais aussi des hommes (passagers et esclaves) et des marchandises nécessaires au fonctionnement et à l'approvisionnement de l'île de France. Les deux voyages pour aller chercher des bœufs à Madagascar sont bien particuliers car il est difficile d'imaginer sur un bateau de cette taille (une trentaine de mètres de longueur) autant d'animaux qu'il fallait nourrir et nettoyer pendant plus d'une vingtaine de jours.

Le *Duc de Béthune* est donc parti de France avec des troupes pour Gorée et leurs vivres. Il a effectué ensuite une opération de traite à destination de l'île de France. Une fois dans l'océan Indien, il a réalisé plusieurs trajets dans les Mascareignes et sur Madagascar pour procéder à l'approvisionnement de l'île de France : bois, café, nourriture (bœufs). Par contre, nous n'avons pas trouvé ce qu'il transportait au retour car dans le bilan au désarmement du navire, il n'est fait état d'aucune marchandise.

Concernant les réflexions sur le transport des « *Noirs* » de Gorée à l'île de France et sur les qualités du navire, nous pouvons conclure que ces commentaires apportent un éclairage sur la difficulté d'apporter de la main-d'œuvre de l'Afrique de l'ouest à l'île de France et sur les qualités de navigation de ce type de navire (600 tonneaux) très utilisé par la Compagnie.
Pour fournir de la main-d'œuvre à l'île de France, le rédacteur préconise de prévoir un moins grand nombre de « *Noirs* » à transporter et de leur assurer de meilleurs conditions lors du voyage et une intégration avec les hommes assurant la manœuvre du navire et aussi une fois à l'île de France.

Quand au navire, il s'avère, d'après les dires du rédacteur, que le *Duc de Béthune* est un bon bateau qui navigue bien. Il signale par contre que celui-ci nécessite un entretien régulier car des pièces ont été changées et d'autres seraient à remplacer en particulier sur l'avant du navire fortement sollicitée en mer.

Sources

-Archives nationales, journal de bord du *Duc de Béthune* (1756-1758), cote MAR/4JJ/7860.

[86] Les distances parcourues sont celles relevées sur le journal de bord où ne sont pas notés les petits parcours. Elles sont notées en lieue (1lieue est égale à 3 milles marins – 1 mille marin est égal à 1,852 kilomètre). La vitesse moyenne de navigation est d'environ 3 nœuds avec une moyenne maximale journalière de 7 à 8 nœuds).

-Archives nationales, rapport au désarmement, cote MAR/4JJ/144C/150.
-Service historique de la Défense à Lorient, rôle d'équipage du *Duc de Béthune* à l'armement, cote 2 P 38-I.4.

-Service historique de la Défense à Lorient, armement du navire, cote 1 P 219-191.
-Service historique de la Défense à Lorient, désarmement du navire, cote 1 P 235b-141.

Vie de l'Association

Le 7 mai nous avons tenu notre **Assemblée Générale** dans la Salle de La Criée à Port-Louis.

Ce fut l'occasion de remettre à Madame Brigitte Nicolas le montant de la souscription destinée au financement de l'acquisition d'une statuette en terre cuite de Dupleix.

Le compte rendu de cette assemblée est disponible sur notre site ainsi que la résolution sur l'avenir de notre musée, votée à l'unanimité. (*www.amis-musee-cie-indes.org /vie-de-l-association)*

Sorties culturelles

Le 15 juin 42 membres de notre association se sont rendus à Saint-Malo.
Au cours de cette journée très ensoleillée nous avons découvert en matinée les trésors de la malouinière **La Ville Bague**, à Saint-Coulomb, son parc de plusieurs hectares, sa chapelle et son colombier.

Après déjeuner, profitant d'une marée favorable, nous avons visité le **Fort National** à partir duquel nous avons une excellente vue sur les remparts.

En fin d'après-midi nous avons découvert **l'Hôtel Magon**, demeure de corsaire construit en 1725 par François-Auguste Magon de la Lande.
L'immeuble, privé, est en cours de restauration.

Conférence

Prochaine conférence : « La campagne du *Duc de Béthune* dans l'Océan indien », mercredi 26 octobre, 17h30, Salle de la Criée à Port-Louis. Par Jean-Yves Le Lan.

Ce document est téléchargeable à partir de notre site : www.amis-musee-cie-indes.org